

## **REUNION DU SYNDICAT DU 13 MAI 2021**

**Le syndicat s'est réuni, sur convocation du Président, Jacques SAINT-CRICQ, le jeudi 13 mai 2021 à 17 heures, 13 rue des Capucines à Agon-Coutainville.**

Présents : Jacques Saint-Cricq Président, Isabelle Daridon, Vice-présidente, Gilles Couasnon, Christian Nicolay, Olivier Leclerc, Antoine Alexandre.

Excusés : Andrée Ratier, André Alexandre.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

### **Réunion CMB du 22 mars 2021.**

Le Syndicat qui a pris connaissance du compte-rendu de la réunion organisée par la CMB le 22 mars dernier en présence d'une délégation fort importante, constate que la relation qui en est faite par son chargé de mission Etienne d'Anglejan, est fort compliqué, redondant, et alambiqué, qu'il ne fait pas la place aux interventions des animateurs choisis par la CMB. En conséquence, il complique sans évoquer les solutions de protection du trait de côte, faisant passer la recomposition avant la résilience.

### **Photomontages**

Le Président présente les résultats du travail entrepris sur les photomontages afin de finaliser le travail de présentation des solutions préconisées par l'ASA pour la dune de la Poulette. Ces éléments ont été transmis à Antoine Alexandre pour réalisation de la vidéo. Antoine demande qu'un texte lui soit proposé pour accompagner en voix off cette vidéo. Le Président s'en chargera. Il est décidé d'y adjoindre deux photos du Passous avant et avec les pieux et la digue actuelle.

### **Association « Défense du littoral 50 » ??**

Suite à la diffusion de la note informant tous ceux qui ont un intérêt à défendre le trait de côte : les ASA, les Conchyliculteurs, les terrains de camping, nous avons reçu un certain nombre de premières réponses, ASA de Julouville, de Hauteville, de Montamartin, de Saint Germain sur Ay, de Gouville, très positives et souhaitant participer aux réflexions menant à la constitution de cette Association qui aurait pour but d'être la voix de ceux qui ont un bien, une entreprise, un commerce ou une activité artisanale ou industrielle en danger de disparition pour cause de submersion et qui ne sont pas partie prenante dans les structures mises en place par le Préfet : Copil par exemple.

Louis Teyssier, délégué au littoral de la CMB a été informé de notre initiative qu'il approuve.

A la demande de l'ASA de Hauteville et Montamartin, une réunion très productive a eu lieu le matin même à leur demande avec Pierre-Marie Lamellière Président, et deux adjoints et s'est montrée très productive au niveau des échanges.

Réflexions à mener : constitution, siège...

### **Epis et rechargement en sable**

A la suite de la réunion avec la DREAL (Autorité environnementale) de mars dernier, nous avons appris que l'autorisation de rechargement en sable annuel nécessite une étude environnementale et la DREAL pense ce rechargement, compte-tenu des nombreuses demandes, CMB, Maire, ASA devrait être mutualisé.

Par contre ne ce qui concerne les épis, la DREAL pense qu'il n'y a pas de problème pour renouveler la concession. Ce que nous avons demandé, nous attendons la réponse.

**Etude environnementale pour la Poulette**

En cours devrait être terminée en Juillet. Après consultation d'un spécialiste, il s'avère que le problème du gravelot et de sa nidification n'est pas d'actualité à la Poulette dans la mesure où le gravelot nidifie en haut de l'estran dans une zone que la mer n'atteint pas, ce qui exclut la Poulette.

**Mandats des membres du syndicat :**

Sont à renouveler cette année : Couasnon, Daridon et Groult.  
Christain Nicolay prend contact avec Hervé pour connaître sa motivation.

**Assemblée Générale :**

Décision de fixer celle-ci le lundi 2 août 2021. Delphine est chargée de retenir la salle auprès de la mairie.

La séance est levée à 19h00

Le président,

J. Saint-Cricq.